



Conditions générales de vente

Billetterie

La société « Realnewtech », Société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 14 avenue de l'Opéra 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 790 789 352 (ci-après « REALNEWTECH » ou la « Société ») organise des manifestations dans le domaine de l'immobilier.

1 Définitions

Les termes suivants, commençant par une majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, ont, sauf précision contraire, les significations suivantes :

"Billet" ou "Badge" : désigne les places commandées par le Client et lui permettant d'accéder au Salon.

"Client" : désigne les utilisateurs, personne morale ou physique agissant à titre professionnel, qui commande des billets d'entrée pour le Salon.

"Conditions Générales de Vente" ou "CGV" : désignent le présent document.

"Compte" : désigne le compte Eventmaker du Client par le biais duquel il peut organiser sa visite du Salon.

"Formulaire" : désigne le formulaire de commande par le biais duquel le Client commande des billets d'entrée pour le Salon.

"Parties" : désignent le Client et Realnewtech.

"Salon" : désigne la manifestation organisée par Realnewtech.

"Site" : désigne le site accessible à l'adresse <http://www.rent.immo/>.

2 Acceptation des CGV

Toutes les commandes de Billets pour le Salon sont régies par les présentes conditions générales de vente, qui s'appliquent à l'exclusion de toute autre condition. En passant commande, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté, sans aucune réserve, les présentes CGV.

Realnewtech se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes CGV en publiant une nouvelle version sur Site. Chaque commande passée après la publication par Realnewtech d'une nouvelle version des CGV est régie par ces nouvelles CGV.

3 Passation, modalités de commande et de paiement

3.1 Le Client peut commander un ou plusieurs Billets par le biais du Formulaire présent sur le Site.

La validation de la commande est conditionnée à la fourniture, par le Client, de tous renseignements demandés par Realnewtech, notamment ceux destinés à son service comptable ainsi qu'au complément paiement du prix.

En tout état de cause, toute commande de Billets reçue par la Société et validée par cette dernière, est, sous réserve des disponibilités, ferme et définitive et ne peut être annulée ou modifiée par le Client.

3.2 Les Billets sont proposés sous différentes formules dont les tarifs sont indiqués sur le Site.

Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire ou par virement SEPA.

Le Client a également la possibilité d'acheter ses Billets à l'entrée du Salon, dans la limite des places disponibles.

Dès lors que le paiement est accepté, la commande est confirmée. Le Client recevra un email de confirmation contenant le Badge électronique nominatif lui permettant d'accéder au Salon ainsi que le lien pour se connecter à son Compte.

Toute commande validée fait l'objet d'une facture émise par Realnewtech et expédiée à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande.

Toutes les factures sont soumises à TVA aux conditions en vigueur à la date d'émission de la facture.

Toutes taxes présentes ou futures sont à la charge du Client et facturées en sus.

3.3 La Société se réserve la faculté de modifier, à tout moment, les tarifs en vigueur de ses Services sans que cela ne puisse affecter les commandes en cours.

4 Description du service

4.1 Chaque Billet comprend une entrée pour le Salon ainsi que la possibilité de réserver, dans la limite des places disponibles, un accès aux conférences organisés pendant le Salon.

L'entrée au Salon est réservée exclusivement aux personnes disposant d'un Badge nominatif. Il doit être présenté à chaque passage à l'accueil.

Les Billets, qui sont strictement personnels, ne peuvent être cédés. Un justificatif d'identité pourra être demandé à l'entrée du Salon.

Les Billets sont valables à la date choisie par le Client.

Les Billets non utilisés ne sont pas soumis à remboursement et ne peuvent pas faire l'objet d'un avoir ou d'un échange.

4.2 Toute commande validée offre la possibilité au Client, via son Compte, de réserver un accès aux conférences organisées pendant le Salon. L'accès aux conférences étant limité, les réservations sont prises en compte selon leur ordre chronologique de réception par la Société.

5 Obligations du Client

5.1 Le Client garantit la véracité des informations qu'il fournit à la Société.

En cas de modification de ces éléments, le Client s'engage à en informer la Société dans les plus brefs délais. A défaut, cette dernière ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences que ce défaut d'information aurait pu causer.

La Société se réserve la faculté de demander au Client de lui fournir tout document justifiant de la véracité des informations communiquées par celui-ci, étant précisé que tout refus exprès ou implicite du Client de fournir de tels documents entraînera la suspension immédiate de l'exécution des Prestations, sans qu'il ne puisse prétendre à une quelconque indemnité.

5.2 Le Client aura accès à certains services via un compte en ligne protégé par un login et mot de passe. Ils sont strictement personnels et confidentiels : ils ne peuvent être divulgués à des tiers, ni faire l'objet d'une quelconque cession sans l'accord préalable et écrit de la Société.

Le Client s'engage ainsi à les conserver de manière confidentielle, mais également à supporter toutes les conséquences, notamment financières, qui pourraient résulter de leur utilisation par des tiers. Tout accès au site et toute utilisation qui en sera faite avec les identifiants du Client sera réputée effectuée par le Client.

La Société se réserve la faculté de modifier les identifiants du Client sous réserve d'en informer préalablement celui-ci.

Le Client s'engage à ne pas utiliser ou tenter d'utiliser un logiciel robot ou un outil automatisé équivalent pour naviguer sur le Site et/ou utiliser le service, ou tout autre procédé.

Le Client s'engage à ne pas utiliser le Site et/ou le service dans des conditions susceptibles de causer une interruption, une détérioration, ou une baisse de performance du Site et/ou du service ou d'en empêcher le fonctionnement en tout ou en partie. Le Client s'engage à ne pas interférer ou perturber l'intégrité ou les performances du sService, du Site ou des données qu'ils contiennent.

Le Client s'engage à utiliser le service auquel il a souscrit conformément à l'usage pour lequel il a été défini et commercialisé par la Société.

5.3 Le Client s'engage à ne pas céder ou transférer, de quelque manière que ce soit, à un tiers, ses Billets d'entrée pour le Salon. En particulier le Client est informé que tout détournement d'usage est interdit, notamment la commercialisation des Billets et/ou l'utilisation des marques appartenant à la Société.

6 Droit à l'image

Le Client est informé que le Salon est susceptible de faire l'objet de prises photographiques et/ou des vidéos, lequel(le)s pourraient le rendre identifiable. Il autorise expressément, à titre gratuit, Realnewtech à modifier, adapter, utiliser, reproduire et diffuser lesdites photos et/ou vidéos, de manière intégrale ou par extraits, pour une communication au public aux fins de démonstration, d'information ou de promotion de la Société sur internet et/ou sur support papier.

7 Modification/annulation du Salon

Realnewtech se réserve la possibilité de modifier les heures d'ouvertures du Salon.

Realnewtech se réserve également le droit d'annuler un Salon en cas de force majeure, de décision unilatérale du propriétaire des lieux, de demande d'une autorité administrative ou judiciaire ou de circonstances politiques, économiques, climatiques ou sanitaires (telles qu'une épidémie ou pandémie et notamment la COVID-19). Le cas échéant, Realnewtech fera son possible pour reprogrammer le Salon à une date ultérieure. Etant entendu que le Client ne pourra prétendre à une quelconque indemnisation.

8 Exclusion et limitation de responsabilité

La Société n'est tenue que par une obligation de moyen et ne peut en aucun cas garantir la pleine satisfaction du Client ni garantir la réussite du Salon.

La Société ne pourra être tenue pour responsable et ne sera pas tenue de rembourser le Client en cas notamment de :

- Changement de date pour le Salon
- Retard dans le commencement ou la fin annoncée des conférences ;
- Changement d'intervenants d'une conférence ;
- Changement de la programmation du Salon ;
- Modifications en lien avec les exposants
- Réduction de la durée d'une conférence ;
- Problèmes techniques durant une conférence ;
- Annulation totale ou partielle d'une conférence ;
- Annulation totale ou partielle du Salon notamment en cas de force majeure, de décision unilatérale du propriétaire des lieux, suite à une injonction ou interdiction d'une autorité administrative compétente ou encore en raison des circonstances politiques, économiques, climatiques ou sanitaires (telles qu'une épidémie ou pandémie et notamment la COVID-19).

En tout état de cause et sous réserve de ce qui précède, la responsabilité de la Société dans le cadre du présent contrat est strictement limitée au préjudice direct réellement subi et prouvé du Client, à l'exclusion du tout préjudice indirect tels que le manque à gagner, la perte de chiffre d'affaires. Dans une telle hypothèse, la responsabilité de la Société ne pourra pas excéder le montant de la commande effectivement payée par le Client, déduction faite de l'ensemble des frais engagés par la Société au titre de l'exécution du service.

9 Résiliation

En cas de manquement grave du Client à ses obligations et notamment un défaut de paiement, la Société se réserve le droit, de suspendre ou résilier le Contrat, de plein droit et sans indemnité, immédiatement par simple notification écrite au Client, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par la Société.

10 Données à caractère personnel

Dans le cadre de l'utilisation du Site ou de la passation de la commande, les salariés du Client sont susceptibles de fournir des données personnelles les concernant à la Société et notamment adresse email professionnelle, nom, prénom, numéro de téléphone professionnel, poste au sein de l'entreprise du Client, etc.

La Société s'engage à traiter ces données personnelles dans le respect de la législation applicable en matière de données personnelles.

Plus particulièrement, la Société s'engage à utiliser les données personnelles aux fins de fourniture des services, gestion de la commande, de la relation commerciale, du paiement et de la facturation et, le cas échéant, à des fins de prospection dans les conditions requises par la loi.

La base légale du traitement réalisé par Realnewtech est l'exécution du présent contrat.

Les données personnelles seront conservées pendant la durée légale autorisée. Ces données pourront être transférées en tant que de besoin aux prestataires de la Société aux fins de fourniture du service.

Dans une telle hypothèse, la Société s'assure que les prestataires présentent toutes les garanties nécessaires pour assurer la sécurité et l'intégrité desdites données.

Les salariés, personnes physiques, du Client disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition portant sur les données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse suivante dpo@realnewtech.fr

11 Force majeure

La Société ne sera pas tenue pour responsable d'un manquement ou d'un retard dans l'exécution de ses obligations contractuelles, dès lors que ledit manquement ou retard est dû à un cas de force majeure conformément à l'article 1218 du Code civil. La survenance d'un tel évènement suspend les obligations de la Société pendant toute sa durée.

12 Dispositions diverses

12.1 Clause de référence : Le Client autorise la Société à citer sa dénomination sociale et/ou ses signes distinctifs, à titre de référence, auprès de ses autres clients, prospects et dans sa documentation commerciale et sur ses réseaux sociaux.

12.2 Absence de renonciation : Le fait de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des stipulations du Contrat ne pourra être ni interprété ni considéré comme une renonciation de l'une ou l'autre des Parties à ses droits en vertu des présentes, n'affectera en aucune manière la validité de tout ou partie des présentes et ne portera pas atteinte aux droits de cette Partie d'agir en conséquence.

12.3 Cession : Le présent Contrat ne peut être cédé à un tiers par le Client, en tout ou partie, directement ou indirectement, à titre gratuit ou onéreux et par quelque moyen que ce soit, y compris par l'effet d'une fusion, d'un apport partiel d'actif ou autre transfert universel de patrimoine.

Le Client est informé que l'intégralité des droits et obligations qui sont à la charge de la Société au titre du Contrat, peuvent être transférés à un tiers, étant entendu que l'entité reprenant le Contrat sera tenue aux mêmes droits et obligations que la Société.

Une telle cession fera l'objet d'une notification préalable écrite par la Société au Client.

12.4 Invalidité partielle : Si l'une quelconque des stipulations du présent Contrat devait être tenue pour nulle par une loi, un règlement, ou une décision définitive d'une juridiction compétente, elle sera réputée non écrite, les autres stipulations conserveront toute leur force et leur portée.

12.5 Notifications : Toute notification en vertu des présentes doit être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse indiquée dans les présentes ou par lettre remise en mains propres et sera réputée reçue lors de la première présentation de celle-ci.

13 Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

En cas de litige non résolu à l'amiable et sous réserve des dispositions d'ordre public applicable en matière de compétence juridictionnelle, toute contestation relative à l'interprétation et à l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.